Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro AFB, veuillez visiter :
bacproafb.fr/annales-sujets-et-corriges

Baccalauréat Professionnel

AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT

Session 2018

E.3 : Epreuve de réalisation d'un chantier
U. 32 : Implantation et réalisation d'ouvrages d'aménagement et de carrelage

Durée : **14 Heures**

Coefficient : **3**

SUJET

SOMMAIRE

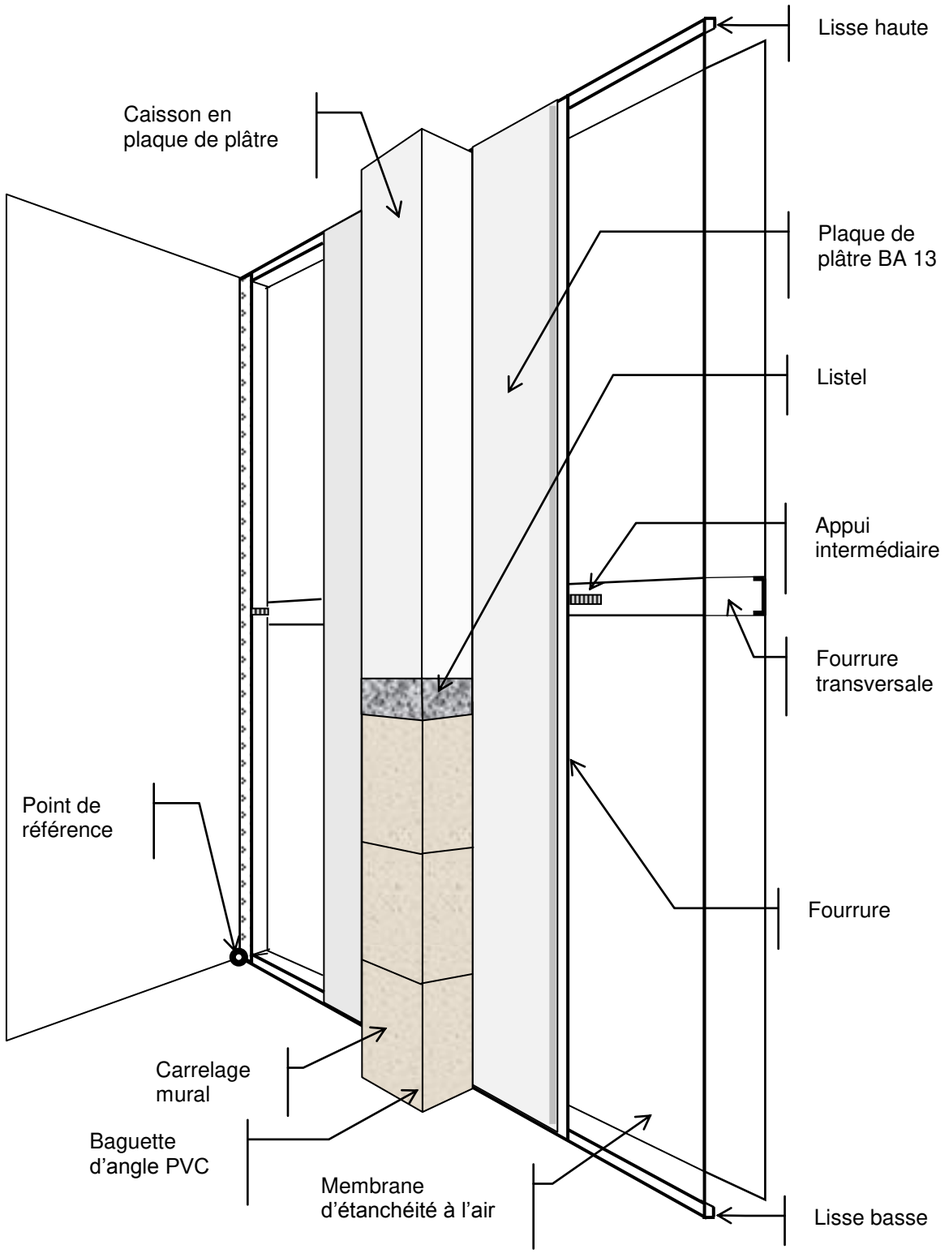
Page de garde. …..……	**S. 1/ 4**
Vue en perspective, descriptif des travaux. ..……..…….……	**S. 2 / 4**
Plan, mode opératoire indicatif, vue de face. ……..……	**S. 3 / 4**
Barème de notation. ……..……	**S. 4 / 4**

IMPORTANT :

Dès la distribution du SUJET, assurez – vous que l'exemplaire qui vous a été remis est conforme au sommaire ci – dessus.
Si ce n'est pas le cas, demandez un nouvel exemplaire aux surveillants de salle.

A l'issue de l'épreuve E3 – U.32, vous remettrez les documents de ce SUJET repérés S : 1 / 4 à S : 4 / 4, aux surveillants de salle, afin qu'ils soient agrafés ensemble, dans une copie d'examen règlementaire.

Vue en perspective



LA CONTRE-CLOISON, LE CAISSON, LA MENBRANE D'ÉTANCHÉITE À L'AIR ET LE SOUBASSEMENT EN CARRELAGE MURAL.

Descriptif des travaux

La contre cloison.

L'ouvrage est constitué par assemblage de plaques de plâtre standards BA13 vissées sur une ossature en acier galvanisé comprenant une lisse basse et haute, de fourrures verticales et d'un système d'appui intermédiaire à mi-hauteur.
Pour laisser entrevoir la pose de la menbrane et de l'ossature, il est demandé au candidat de couper la 1ère plaque BA13 à 80 cm (voir plan)

L'étanchéité à l'air.

L'ossature sera recouverte d'une membrane d'étanchéité à l'air avant la mise en place des plaques de plâtre. Les lès sont fixés perpendiculairement aux fourrures verticales avec l'adhésif double face. Réserver une marge de 10 cm sur le sol au plafond et sur la paroi de gauche. Les deux lès se rejoignent à mi-hauteur en se chevauchant de 10 cm et sont jointés avec l'adhésif. L'étanchéité à l'air sera réalisée avec un cordon de colle sur le sol, au plafond et sur la paroi de gauche. Sur la verticalité droite de la cloison la membrane reste ouverte.

Le caisson.

Le caisson sera collé contre le doublage, vissé au sol et au plafond. Il est constitué par assemblage de plaques de plâtre standards BA13 vissées sur une ossature en acier galvanisé d'une épaisseur de 48 mm comprenant un rail bas et haut et de quatre montants verticaux. Au-dessus du soubassement en carrelage, le traitement des arêtes sera effectué avec une bande renfort d'angle, les cueillies avec les bandes à joints. Les trous des vis seront rebouchés. Une deuxième passe d'enduit sera effectuée sur l'ensemble.

- La hauteur de construction de la cloison et du caisson est celle de la hauteur sous plafond sans excéder 2.70 m.

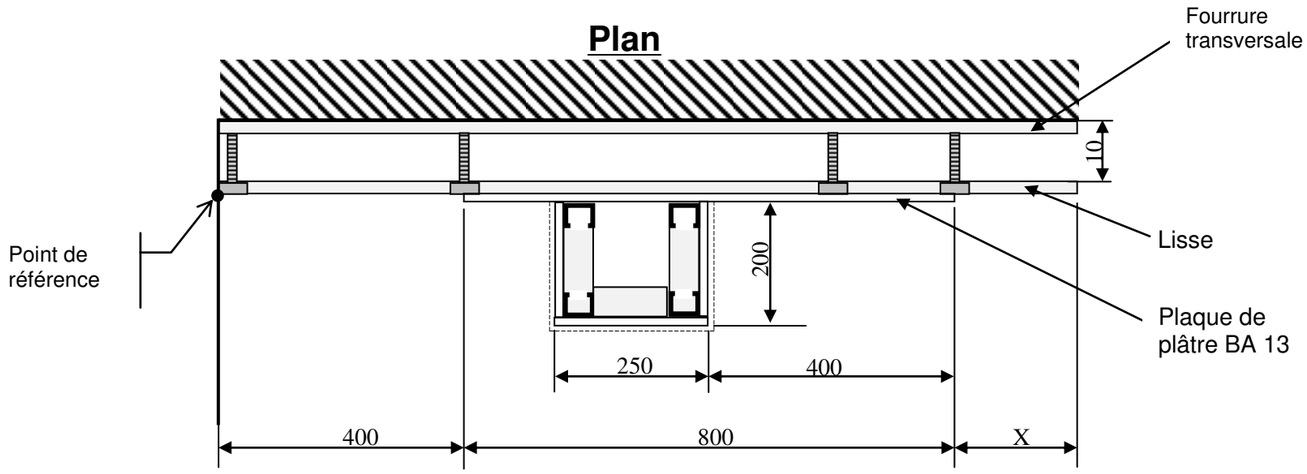
Le carrelage mural.

Les trois faces du caisson seront carrelées. Chaque face comprend trois hauteurs de carreau et une hauteur de listel. Le listel sera découpé sur un carreau de couleur différente. Une baguette d'angle en PVC sera incorporée dans les angles et sur le haut du soubassement. La hauteur des joints sera déterminée par des croisillons et rebouchée avec un ciment blanc.

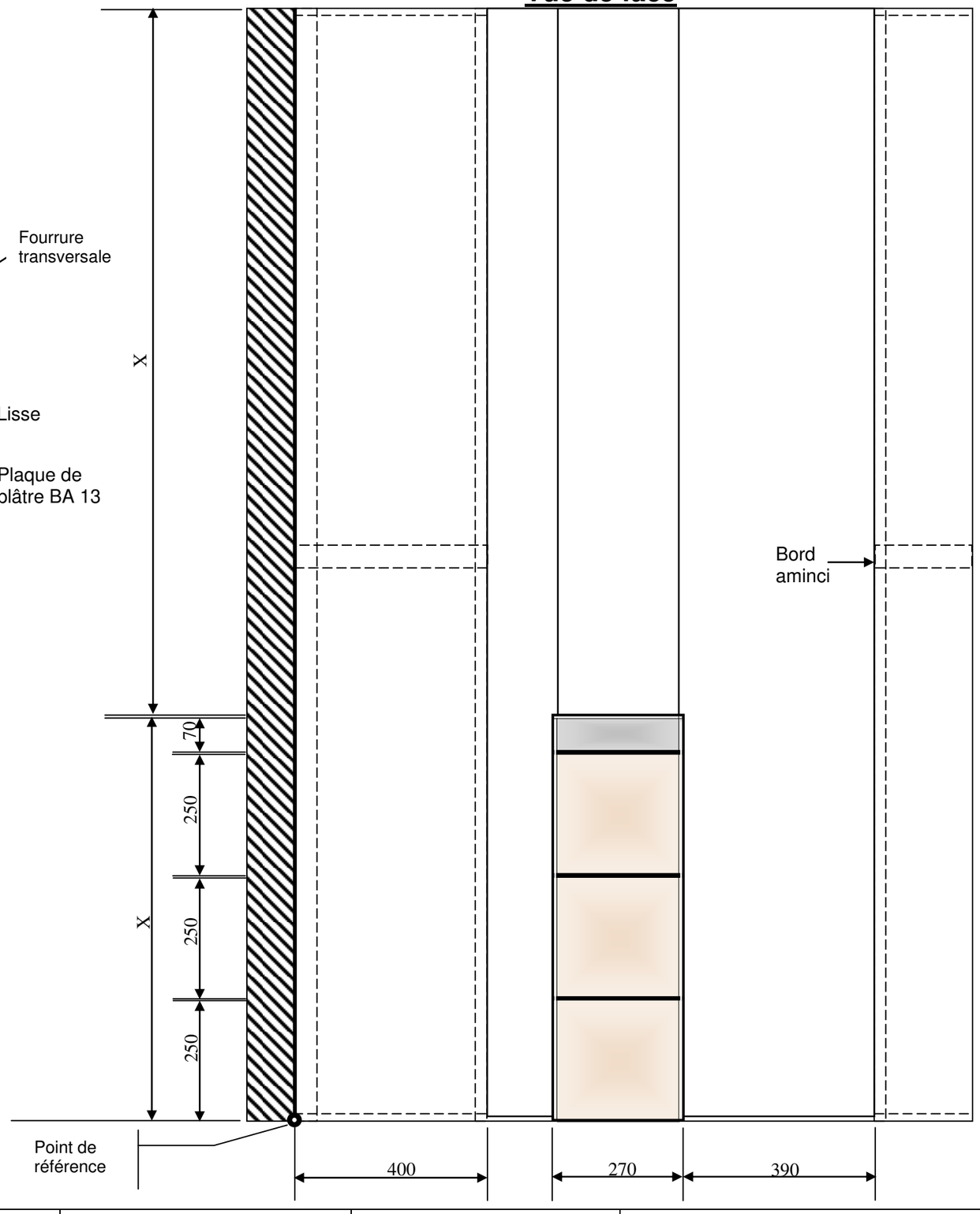
LA CONTRE CLOISON, LE CAISSON, LA MEMBRANE D'ETANCHEITE A L'AIR ET LE SOUBASSEMENT EN CARRELAGE MURAL.

Echelle : 1 : 10 **Cote en : mm**

Plan



Vue de face



Analyse de travail

Taches	Réalisation	Temps	
N°1	- Lire le sujet. - Implanter l'ouvrage. - Construire l'ossature de la cloison.	3 heures	Premier jour
N°2	- Poser l'étanchéité à l'air. - Poser les plaques de plâtre. - Construire l'ossature du caisson (les montants adossés à la cloison seront uniquement collés, aucune autre fixation sera admise pour ne pas endommager la membrane).	3 heures	
N°3	- Poser les plaques de plâtre du caisson. - Poser les renforts d'angles au-dessus du soubassement. - Poser les bandes à joint dans les angles y compris le long du plafond.	3 heures	Deuxième jour
N°4	- Poser le carrelage mural et les baguettes d'angles,	3 heures	
N°5	- Réaliser les joints du carrelage. - Appliquer la deuxième passe d'enduit sur les bandes à joint et les renforts d'angles. - Nettoyer et ranger les matériels et les matériaux.	2 heures	Troisième jour

Barème de notation

TACHES	CRITERES	TOLERANCES	POINTS	
Organiser la zone d'intervention. Installer, nettoyer et trier les déchets.	- Le respect des consignes.	- Les matériels individuels, collectifs et le poste de travail sont nettoyés et rangés. - Les déchets sont triés. - La répartition des matériaux est rationnelle et permet la réalisation de manière optimale. - Les règles de sécurité sont respectées et adaptées aux travaux réalisés. (Le port des EPI).	/05 /05 /05 /05	**/ 20**
Réaliser une implantation.	- Le tracé respecte le point de référence et les cotes du plan.	- Aucune tolérance	/10	**/ 10**
Construire une contre cloison et un caisson	- Le montage des éléments de l'ossature est conforme aux exigences. - Une découpe et une pose de plaques de plâtre précise. - La confection des joints, cueillies et arêtes est propre.	- Lisses (débit, fixation, positionnement) - Fourrures (débit, positionnement des appuis, entraxe) - L'aplomb des parois (tolérance 1 mm/1m) - Le respect des cotes (tolérance 2 mm) - Un positionnement des plaques de plâtre (joints, jeu de 10 mm en pied de cloison) - Une fixation correcte (nombre de vis, alignement, qualité du vissage) - La rectitude des arêtes et des cueillies. - Les enduits sont lisses et les bandes à joints ne laissent pas apparaitre de cloques.	/05 /05 /05 /05 /05 /05 /05 /05	**/40**
Poser des matériaux d'étanchéités à l'air.	- La membrane est étanche à l'air.	- La pose de la membrane est rectiligne, sans plis ni déchirures. - Le joint entre les deux lès à mi-hauteur se chevauche de 10 cm et l'adhésif ne se décolle pas. - Le cordon de la colle en périphérie (à gauche, en haut et en bas) jointe sur toute sa longueur.	/10 /10 /10	**/30**
Poser des éléments décoratifs et de finition.	- La pose d'un carrelage mural conforme à la règlementation.	- La pose du carrelage est horizontale et verticale. La planéité ne laisse apparaitre aucun dénivelé. - Les cotes du plan sont respectées. - Les coupes du carrelage et du listel sont précises (tolérance 1 mm sur sa longueur). - Les joints sont rectilignes et garnis sur toute la longueur.	/10 /10 /10 /10	**/ 40**
Total des points				**/ 140**

N° d'anonymat :

N° d'inscription :

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.